



Communiqué

Les organisations soussignées tiennent à exprimer l'inquiétude, l'incompréhension, voire de la colère des retraités du secteur privé et des retraités polypensionnés de la Fonction publique qui bénéficient d'une retraite complémentaire AGIRC ARRCO.

Au moment où les pensions du régime de base viennent d'être revalorisées de 4 % à compter du 1^{er} juillet 2022 (ce qui reste faible par rapport au niveau actuel de l'inflation et très inférieur à la perte du pouvoir d'achat subie par les retraités ces dernières années), nous ne pouvons accepter que les retraites complémentaires ne soient pas également revalorisées au moins à hauteur de l'inflation.

Ceci est d'autant moins acceptable que le total des réserves du régime s'élevait à 68 981 millions d'euros au 31 décembre 2021, somme qui représente l'équivalent de près de 10 mois de prestations, ce qui est bien supérieur à l'objectif des 6 mois de réserves.

Aussi, nous demandons à ce que le Conseil d'administration de l'AGIRC ARRCO qui se tiendra le 6 octobre, prenne en compte les attentes des retraité-e-s et décide une revalorisation conséquente des retraites complémentaires qui puisse couvrir au minimum l'inflation.

Paris le 19 Septembre 2022

Marc Bastide (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
Paul Barbier (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
Laurence Naudin (UNAR-CFTC, 45 rue de la Procession, 75015 Paris)
Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)
Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)
Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
Jacques Brillet (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
Roger Perret (Ensemble & solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
Bernard Serra (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)